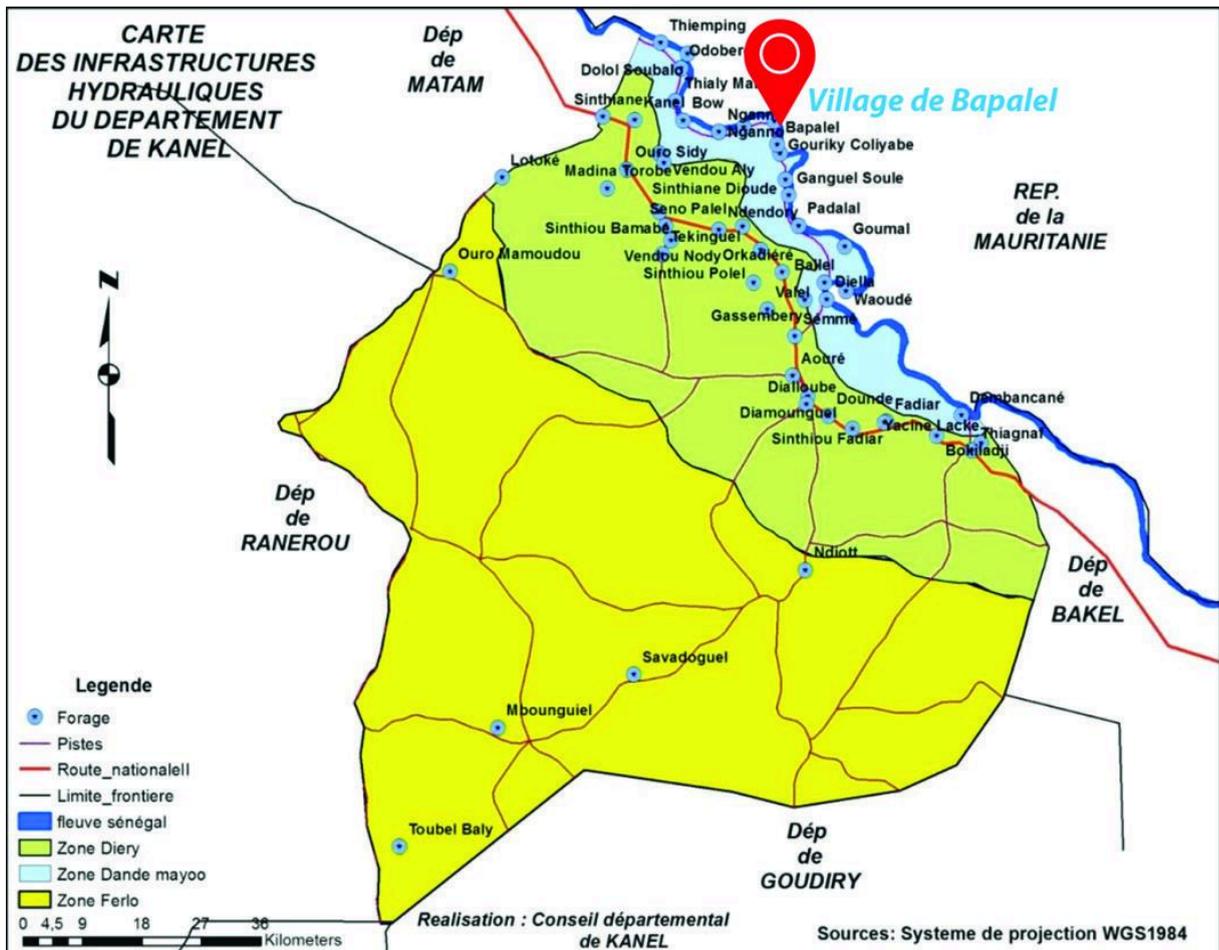




Canevas du Projet

Introduction

- Titre du projet : **Projet de Création d'une Ferme Agroécologique Communautaire**
- Sous-titre du projet : **PCFAC**
- Domaine(s) d'intervention et thématique(s) : **Agriculture et agronomie**
- Continent et pays d'action : **Afrique - Sénégal**
- Région : **Matam**
- Localité : **Village de Bapalel, commune de N'Dendory, département de Kanel**
- Géolocalisation : **(vérificateur sur google maps)**
- Bénéficiaires directs: **Groupe des femmes du village**
- Bénéficiaires indirects: **Les populations du village et villages environnants**



Partenaires au Projet





FOOYRE Canevas du Projet

- **Résumé du projet** (ce descriptif sera visible sur le site) :

Le Projet de Création d'une Ferme Agricole Communautaire (PCFAC) est un projet de type agroécologique au bénéfice du groupement des femmes du village de Bapalel se situant dans la commune de N'Dendory, département de Kanel, région de Matam au Sénégal. En effet, l'agriculture constitue une activité importante pour l'économie locale. Elle se développe dans les zones éco géographiques du Dandé Mayo, du Diéri et du Ferlo sous trois formes : les cultures irriguées (riz, tomate, oignon, patate), les cultures de décrue (patate, bissap, gombo) et les cultures sous pluies (mil, maïs, sorgho, arachide, niébé). Le disponible des terres arables est évalué à 330 412 ha dont 105 900 ha dans le Dandé Mayo et 224 512 dans le Diéri. Les terres aménagées ne représentent que 2 098 ha, soit un taux d'aménagement de 2%.

Ainsi, à travers le plan de développement départemental, le département de Kanel renferme, avec ses 3 espaces territoriaux (**zones Dandé Mayo, Diéri, Ferlo**), d'énormes potentialités économiques et des opportunités actuelles très favorables, malgré quelques contraintes structurelles comme l'enclavement, le déficit en investissements productifs et la faiblesse du taux d'exploitation des ressources. Le Dandé Mayo offre d'énormes possibilités agricoles. En effet, cette zone de la vallée du fleuve Sénégal (zone d'intervention du projet), la promotion d'une agriculture durable est une donnée incontournable pour la rentabilisation de l'agriculture irriguée à travers la mécanisation et le marketing. Il faut donc augmenter les investissements et améliorer les résultats. A travers l'approche territoriale, l'objectif recherché est l'exploitation et la valorisation des ressources et la promotion des dynamiques locales, dans une stratégie de compétitivité territoriale.

Par conséquent, l'objectif principal du projet PCFAC est de favoriser une autonomie financière de ces femmes productrices dans la zone de la vallée du fleuve Sénégal ainsi qu'à leur autosuffisance alimentaire en matière de fruits et légumes.

De ce fait, les principales activités de ce projet sont:

- la production de culture maraîchère
- la production de culture arboricole
- la formation des femmes productrices sur les nouvelles techniques culturales
- la sensibilisation et la promotion des bonnes pratiques agroécologiques
- la création des activités génératrices de revenu grâce à la vente des produits récoltés
- la formation et le renforcement des capacités des femmes du groupement dans la gestion organisationnelle, financière et commerciale de leur GIE.

- Nom du chef de projet en France : NIANG
- Prénom du chef de projet en France : Alassane
- Téléphone du chef de projet en France : 0647315181



FOOYRE Canevas du Projet

- Email du chef de projet en France : contacts@fooyre.org
- Curriculum vitae du chef de projet en France (*Fichier au format jpg/jpeg/png - 1Mo maximum*)
- **Objectifs de Développement Durable**
 - ODD n°2 Faim « Zéro »
 - ODD n°5 Égalité entre les sexes
 - ODD n°8 Travail décent et croissance économique
 - ODD n°10 Inégalités réduites

- **Objectifs et pertinence du projet**

- **Définition de l'objectif général:**

Contribuer au développement et à l'autonomisation des Groupements de la Promotion Féminine (GPF) à travers l'exploitation de la filière agricole dans la zone de la vallée du fleuve Sénégal.

- **Définition des objectifs spécifiques:**

- Participer à l'autonomisation du Groupement d'Intérêt Économique des femmes du village de Bapalel
- Appuyer le développement de la filière maraîchère et arboricole dans la zone de la vallée du fleuve
- Lutter contre la malnutrition des familles des membres du groupement en développant leur autosuffisance alimentaire.
- Promouvoir les bonnes pratiques agroécologiques dans la zone à travers des séances de sensibilisation

- **Contexte local:**

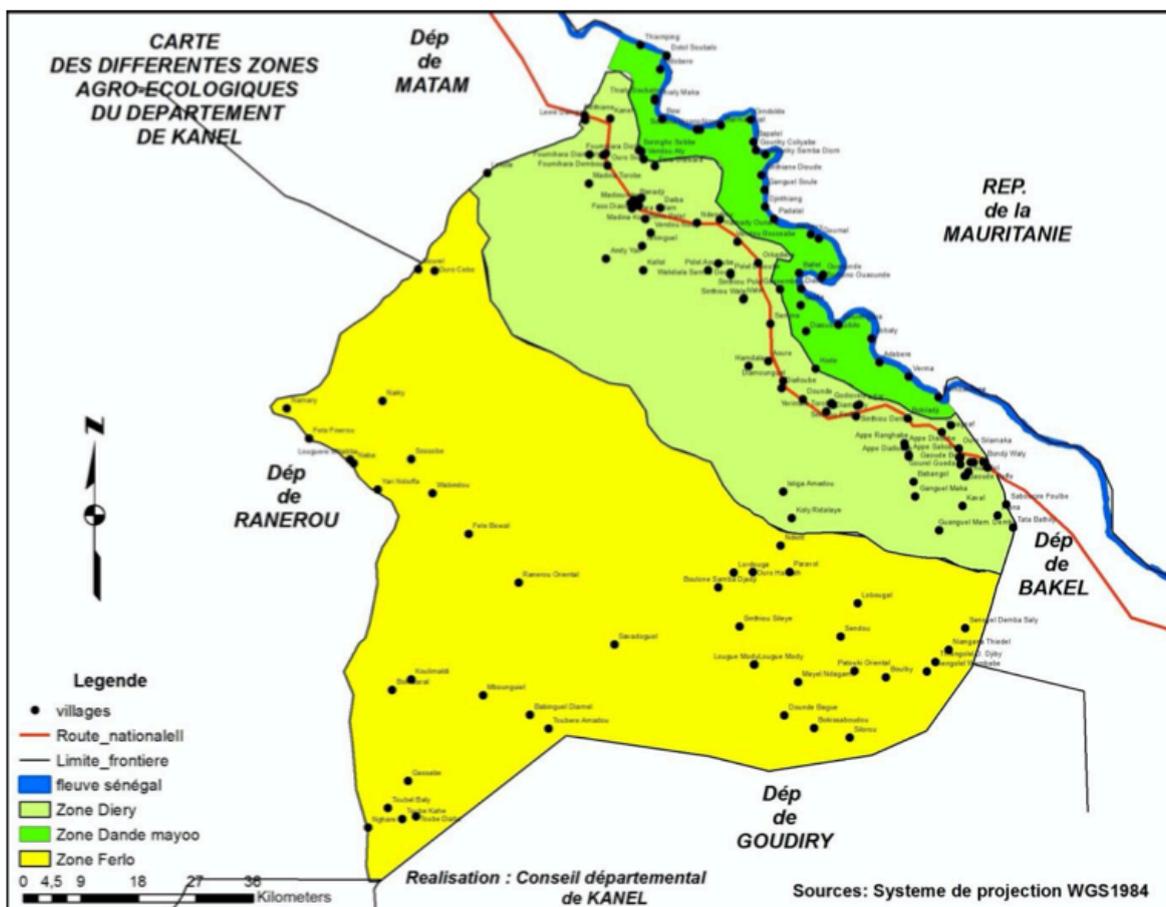
L'agriculture constitue une activité importante pour l'économie locale. Elle se développe dans les zones éco géographiques du Walo, du Diéri et du Ferlo sous trois formes:

- *les cultures irriguées (riz, tomate, oignon, patate, chou, piment),*
- *les cultures de décrue (patate, bissap, gombo),*
- *et les cultures sous pluies (mil, mais, sorgho, arachide, niébé).*

Le disponible des terres arables est évalué à 330 412 ha dont 105 900 ha dans le **Dandé Mayo** et 224 512 dans le Diéri. Les terres aménagées ne représentent que 2 098 ha, soit un taux d'aménagement de 2%. Le type d'exploitation agricole est surtout familial dans le département de Kanel. Les Groupements d'intérêts économiques aussi sont présents au niveau du département. Malgré tout, les productions agricoles ne couvrent pas la totalité des besoins.



Carte 3 : Présentation des zones éco-géographiques



Comme le démontre la cartographie ci dessus, le département de Kanel renferme, avec ses 3 espaces territoriaux (zones **Dandé Mayo, Diéri et Ferlo**), d'énormes potentialités économiques et des opportunités actuelles très favorables, malgré quelques contraintes structurelles comme l'enclavement, absence d'équipements modernes, le déficit en investissements productifs et la faiblesse du taux d'exploitation des ressources.

Le Dandé Mayo offre d'énormes possibilités agricoles. En effet, cette zone de la vallée du fleuve Sénégal (**zone d'intervention du projet**) dont la promotion d'une **agriculture durable** est une donnée incontournable pour la rentabilisation de l'agriculture irriguée à travers la mécanisation et le marketing. Il faut donc augmenter les investissements et améliorer les résultats. A travers l'approche territoriale, l'objectif recherché est l'exploitation et la valorisation des ressources et la promotion des dynamiques locales, dans une stratégie de compétitivité territoriale.

Sous ce rapport, il faut mettre en synergie les exploitations familiales en tant que dynamiques locales afin d'en faire des moteurs d'accélération de la compétitivité du territoire Dandé Mayo. Cela est possible, si on leur donne les moyens pour l'amélioration des productions par l'augmentation des superficies et des rendements mais aussi en renforçant le programme d'équipement en matériels agricoles et de reconstitution des semences.



FOOYRE Canevas du Projet

➤ **Historique du projet:**

Avec l'avènement de l'acte III, il est possible de s'orienter beaucoup plus vers la promotion économique des territoires en lui trouvant un contenu et une stratégie qui valorisent les ressources et les potentialités locales, capables de rendre toute leur compétitivité aux territoires. Dans le même temps, l'Etat a renforcé ses interventions dans les territoires à travers les Projets d'Actions Stratégiques de l'Etat dans les Régions (PASER) et les Projets d'Actions Stratégiques de l'Etat dans les Départements (PASED), programmes issus du Conseil des Ministres Décentralisé à Matam. Dans la même lancée, l'Etat a ficelé et commencé la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE), pour favoriser le développement économique et social du pays.

Dans la même dynamique, des organisations communautaires de base (OCB), des groupements de femmes et des groupements d'intérêt économique (GIE) se sont démultipliés comme des champignons dans la région de Matam et plus particulièrement dans la zone de la vallée du fleuve Sén dans le but d'exploiter la filière agricole. Cependant, malgré la volonté de l'Etat et les initiatives citoyennes dans la zone, les populations de ces contrées rencontrent des difficultés d'accompagnement, de formation et de financement. En outre, le GIE du groupement des femmes du village de Bapalel, dispose légalement d'un périmètre d'exploitation agricole de 17 ha. Mais, malheureusement, ces femmes font face à plusieurs difficultés comme : illettrisme, déficit d'équipement, caducité du matériel agricole, absence de financement, absence de formations modulaires.

Par conséquent, dans le cadre de booster leurs activités de productions maraichères, cette structure de groupement de femmes a souligné le besoin d'être accompagnée sur le plan de la formation, d'organisation et d'investissement. Dans le cadre de contribuer au développement local de nos terroirs d'origines, et vu l'importance que le plan de développement départemental Kanel accorde à la thématique agricole, l'association **FOOYRÉ «Source de lumière et du Savoir»** a jugé nécessaire de réaliser un projet agroécologique au profit des femmes du village de Bapalel.

Dans cette lancée, au niveau local, une concertation avec les personnes ressources, les membres de l'association **FOOYRÉ** Sénégal et notre association ici en France a eu lieu sur l'importance de ce projet. En second lieu, un échange téléphonique via whatsapp a eu lieu avec la présidente de la GIE et le président de l'association **FOOYRÉ** France dans le but de partage d'information sur le projet et sa bonne mise en œuvre. Par la suite, la présidente a convoqué une réunion avec les membres du GIE pour leur faire part du projet au profit de leur groupement en tant que bénéficiaires. Ensuite, nous avons organisé une réunion en ligne avec le président du GIE «Agents Prestataires de Services» pour échanger sur la faisabilité du projet et son impact. Le GIE «APS» est spécialisé dans la mise en œuvre de



FOOYRE Canevas du Projet

projets agricoles et les membres qui le composent sont des experts et acteurs de développement local. Ensuite, une mise en relation est faite entre les femmes bénéficiaires du projet et le GIE «APS» afin de faire l'état des lieux du site d'exploitation et étudier la partie financière et économique du projet. Par la suite, la délégation des Yvelines à Matam, la Direction Régionale du Développement Rural de Matam (DRDR Matam) se sont rendues sur le terrain à la rencontre des femmes du groupement et inspectées en même temps l'existence du périmètre d'exploitation.

Partenaires locaux

- Nom du partenaire local : GIE "Marième FAYE"
- Sigle du partenaire local :
- Nature du partenaire local: Groupement d'Intérêt Economique (GIE)
- Justificatif de reconnaissance du partenaire au niveau local (*Fichier au format jpg/jpeg/png - 1Mo maximum*) :
- Adresse du partenaire local : *Village de Bapalel, Commune de N'Dendori, Département de Kanel, Région de Matam, Sénégal*
- Téléphone du partenaire local : 00221778100294
- Email du partenaire local : diam85110@gmail.com

- **Présentation et expériences sur la thématique du partenaire local:**

Le Groupement d'Intérêt Économique "Marième FAYE", ayant le numéro d'immatriculation au RCCM du siège: SN.MTM.2013.C005 créé en janvier 2013 et dont les activités principales sont: Agro sylvo pastorales, commerce général, import-export. Depuis sa création, ce groupement de promotion féminine et dont la totalité de ses membres sont des paysannes, demeure active dans la production maraichère. Cependant, malgré leur foncier agricole (17hectares) attribué légalement par les autorités compétente, ces femmes productrices font face à plusieurs difficultés à savoir: illettrisme, déficit d'équipements agricole, caducité du petit matériel existant, absence de financement, absence de formations sur les nouvelles techniques culturales, inexistence de formation sur leur droit de défenses...

- **Répartition des rôles entre le partenaire local et l'association française:**

La convention tripartite de partenariat stipule à travers son article 4 les obligations et responsabilités de chaque partie:

- **4.1 Obligations communes aux parties**



FOOYRE Canevas du Projet

- 4.1.1 Gestion administrative et humaine

Afin de répondre à ses obligations, chaque partie devra se doter des moyens humains et matériels nécessaires. En ce qui concerne le Projet, ces moyens ont fait l'objet d'un accord de principe entre les parties. Cet accord s'est traduit par le dépôt d'un dossier par FOOYRÉ auprès des financeurs. Les parties assurent, indépendamment l'une de l'autre, le recrutement, la formation et la gestion administrative de leur personnel. Toutefois, en ce qui concerne les ressources humaines liées au fonctionnement et au développement du Projet (main d'œuvre locale, formation, accompagnement, représentation, recrutement technicien agricole...), le GIE "Marième FAYE, le GIE "APS" et FOOYRÉ agiront en concertation. Chaque partie est tenue de respecter la programmation établie par le comité de gestion et de suivi-évaluation et, à partir des éléments contenus dans le dossier initial, s'engage à faire parvenir au comité toutes les informations nécessaires au bon déroulement des actions de campagnes agricoles. Selon l'évolution du Projet, les demandes de ré-allocation devront se faire conjointement entre FOOYRÉ, GIE "APS" et GIE "Marième FAYE". Les parties sont libres de choisir le mode de gestion administrative qui leur convient le mieux, dans la limite des contraintes émanant de la mise en place du comité de gestion et suivi-évaluation et dans la limite des contraintes financières telles que mentionnées à l'article 4.3.2.

- 4.1.2. Obligations financières

Chaque partie assume seule les responsabilités qui lui incombent vis-à-vis de ses financeurs ou de toute autre personne, concernant la réalisation, le suivi et l'évaluation de son propre volet du Projet qui demeure sous sa responsabilité. Aucune solidarité, sur le plan financier, ne peut être présumée entre les parties. Dans le cadre des activités mises en place par les parties indépendamment du Projet, les parties sont libres d'organiser, selon leurs besoins et contraintes, leur comptabilité et le suivi financier de leurs propres activités. Les parties sont individuellement responsables de leurs relations avec les tiers dans le cadre de la réalisation du Projet. Néanmoins les parties pourront prendre des engagements conjoints vis-à-vis des tiers. Dans cette hypothèse, les parties s'accorderont sur les modalités de mise en œuvre de chacune de leurs obligations. Chaque partie effectue le suivi financier des dépenses engagées par elle dans le cadre du Projet.

- 4.1.3 Confidentialité et éthique

Chaque partie respecte la philosophie et les principes éthiques de l'autre. Les trois parties respectent, en conformité avec les codes déontologiques professionnels et les législations en vigueur dans le Sénégal et en France, la confidentialité des documents émis à quelques



titres que ce soit, ainsi que des travaux et réflexions du comité de gestion et de suivi-évaluation.

- **4.2 Obligations de FOOYRÉ**

- *4.2.1 Obligations techniques*

FOOYRÉ s'engage, dans le cadre du Projet, en collaboration avec le GIE "APS" et le GIE "Marième FAYE", à : concourir auprès des financeurs à travers des appels à projet pour financer le budget du projet rendre opérationnel le site d'exploitation agricole, en fonction des financements accordés par les bailleurs de fonds, une surface de 8 hectares pour la production maraîchère et arboricole, assurer la communication et le marketing du projet agricole. mettre à disposition du groupement des femmes, une motopompe solaire, un tricycle, un espace de conservation des produits récoltés, une clôture de grillage et autre investissement nécessaire pour la bonne réalisation de campagnes agricoles. recruter un technicien agricole en tant que chef de projet local

- *4.2.2. Obligations financières*

FOOYRÉ est responsable, vis-à-vis des bailleurs de fonds, de la justification des dépenses. Par conséquent, FOOYRÉ doit respecter un certain nombre d'obligations imposées par ces bailleurs de fonds. Il appartient à FOOYRÉ, en tant que responsable vis à vis des bailleurs de fonds, de conserver, dans le cadre de la justification financière demandée par les bailleurs de fonds, les originaux des pièces comptables (accompagnés d'une traduction française s'ils sont dans une langue étrangère) justifiant des dépenses engagées pour la réalisation du Projet, y compris les rapports financiers remis mensuellement par le GIE "Marième FAYE" avec la collaboration du GIE "APS" selon les lignes budgétaires proposées dans le projet. FOOYRÉ s'engage à verser, trimestriellement, sur la base d'un budget prévisionnel trimestriel présenté par le GIE "Marième FAYE" avec le concours du GIE "APS" et remis à jour tous les mois sur le compte du GIE "Marième FAYE", les sommes nécessaires au bon fonctionnement du Projet. Le montant financier de ces versements correspond aux :

- investissements et dépenses, tels qu'ils sont mentionnés dans le document de Projet et en fonction des financements accordés par les bailleurs de fonds :
 - *forage solaire et installation technique Réseaux et système d'irrigation,*
 - *achat des intrants et le petit matériel,*



FOOYRE Canevas du Projet

- *construction bâtiment de stockage et loge gardien ,*
- *clôture de grillage,*
- *achat d'un tricycle et carburant,*
- les salaires, tels qu'ils sont mentionnés dans le document de Projet et en fonction des financements accordés par les bailleurs de fonds:
 - *le salaire du technicien agricole,*
 - *le salaire des 2 chargés d'irrigation,*
 - *le salaire des 2 gardiens,*
 - *la rémunération de la main d'oeuvre locale pour acheminement du fumier organique et autres matières premières,*
- les frais de formations, renforcement des capacités et de sensibilisation, tels qu'ils sont mentionnés dans le document de Projet et en fonction des financements accordés par les bailleurs de fonds:
 - *Formation en nouvelles techniques culturales et production BIO,*
 - *Gestion financière et autonomie,*
 - *Gestion organisationnelle et recherche de partenaire,*
 - *Leadership féminin au service du développement local*
 - *Plaidoyer et lobbying,*
 - *des plans de défense et le développement des réseaux de femmes pour la promotion des droits de femmes,*
 - *femmes transformatrices de produits locaux, piliers de l'économie rurale?*

● **4.3 Obligations du GIE "Marième FAYE"**

- *4.3.1 Obligations techniques*

Le GIE s'engage en étroite collaboration avec le GIE "APS" et le comité de gestion et de suivi-évaluation, à:

- mobiliser toutes ses 238 membres du groupement dans les activités de campagnes agricoles la mise en place les commissions suivantes: *commission d'organisation et de communication des campagnes agricoles du projet, commission de finance et de contrôle des campagnes agricoles du projet, commission de commercialisation des campagnes agricoles du projet, commission d'approvisionnement et maintenance des campagnes agricoles du projet,*



FOOYRE Canevas du Projet

- trier les produits récoltés,
- les acheminés et les emmagasinés dans la zone de conservation,
- répondre présentes aux modules de formation et au renforcement de capacités de ses membres,
- assurer les circuits commerciaux et la bonne vente des produits récoltés,
- veiller à la bonne utilisation et au bon entretien de l'équipement et du matériel agricole, du recrutement de la main d'oeuvre local pour les activités temporaires liées à l'exploitation du site agricole

- 4.3.2 Obligations financières

Le GIE "Marième FAYE" gèrera son compte bancaire communiqué à FOOYRÉ, sur lequel FOOYRÉ effectuera les virements trimestriels, en conformité avec l'article 4.2.2. Les fonds nécessaires au bon fonctionnement du Projet seront versés sur le compte du GIE "Marième FAYE", à hauteur des dépenses à engager pour le Projet.

Le GIE "Marième FAYE" devra réaliser un devis précis pour toute dépenses imprévue du Projet, ou excédant le montant initialement prévu, et solliciter un accord préalable écrit du chef du projet. A défaut d'accord écrit préalable, dudit chef de projet, le GIE "Marième FAYE" prendra en charge la totalité des frais et coûts imprévus dans le budget prévisionnel ou excédant le montant initialement prévu.

Le GIE "Marième FAYE" remettra à FOOYRÉ les originaux des pièces comptables, accompagnées d'une traduction française s'il y a lieu.

Le GIE "Marième FAYE" s'engage avec l'appui du GIE "APS" à tenir une comptabilité détaillée, et propre au Projet, ce qui lui permettra de fournir un rapport financier mensuel de ses dépenses couvertes par FOOYRÉ. Le rapport sera présenté selon le modèle fourni par FOOYRÉ. Ce rapport comportera l'original de toutes les factures ou feuilles de paie correspondant aux dépenses engagées. Le versement des fonds est réalisé chaque trimestre selon la demande de virement trimestriel (conditionnée à la remise des rapports financiers des trois mois précédents). Tous les relevés du GIE "Marième FAYE" seront émis sur la base de frais réellement engagés et ce, dans la limite du budget convenu. Le versement de fonds par FOOYRÉ pour le trimestre suivant est conditionné à la rédaction et l'exactitude de ce rapport.

Le GIE "Marième FAYE" s'engage à fournir un rapport financier annuel récapitulatif le total des dépenses engagées par ses soins pour le Projet. Ce rapport sera rédigé selon le modèle



FOOYRE Canevas du Projet

fourni par FOOYRÉ, et comportera non seulement les dépenses couvertes par FOOYRÉ, mais également, les dépenses prises en charge par le GIE "Marième FAYE" et non couvertes par FOOYRÉ. Ce récapitulatif permettra à FOOYRÉ de rapporter à ses bailleurs de fonds le coût global du Projet en présentant la participation du GIE "Marième FAYE". Ce rapport annuel sera à fournir à FOOYRÉ au maximum 3 mois après la fin de l'exercice concerné.

Le GIE "Marième FAYE" aura à sa charge les frais suivants : la rémunération des femmes productrices et actrices du Projet avec le partage du bénéfice réalisé, les frais de téléphone engagés par le GIE "Marième FAYE" au niveau des communications locales. les cotisations sociales des membres du groupement pour leur couverture maladie universelle, les primes de motivation salariale aux femmes leaders du Projet.

- **4.4 Obligations du GIE "APS"**
 - 4.4.1 Obligations techniques

Le GIE s'engage en étroite collaboration avec FOOYRÉ, le GIE "Marième FAYE" et le comité de gestion et de suivi-évaluation, à :

- aider à la mise en place du comité de gestion et de suivi-évaluation,
- superviser et contrôler la réhabilitation du site d'exploitation,
- démarcher auprès des fournisseurs pour l'achat des équipements, le matériel agricole et les intrants nécessaire au bon fonctionnement du Projet,
- gérer la mise en place et l'installation du système d'irrigation du site d'exploitation,
- assister les femmes productrices dans les activités agricoles,
- planifier et assurer le bon suivi des campagnes agricoles du Projet,
- assister le GIE "Marième FAYE" à la mise en place des commissions suivantes: commission d'organisation et de communication des campagnes agricoles du projet, commission de finance et de contrôle des campagnes agricoles du projet, commission de commercialisation des campagnes agricoles du projet et commission d'approvisionnement et maintenance des campagnes agricoles du projet,
- superviser et coordonner les activités des ressources humaines du Projet avec le consentement et l'implication du comité de gestion et de suivi-évaluation,
- dispenser les modules de formation en langue locale (Pulaar) et au renforcement de capacités des femmes du groupement,
- identifier les circuits commerciaux et de potentiels clients pour la commande des produits récoltés,



FOOYRE Canevas du Projet

- veiller et contrôler l’emmagasinement des produits récoltés et aussi à leur bonne conservation,
- élaborer les fiches techniques de chaque spéculation et le suivi des indicateurs,
- servir d’interprète et de médiateur pour le compte du GIE “Marième FAYE” et dans le cadre du Projet auprès des financeurs et services déconcentrés de l’État

- Convention de partenariat (*Fichier au format jpg/jpeg/png - 1Mo maximum*) :
- Nom du chef de projet du partenaire local : DIA
- Prénom du chef de projet du partenaire local : Mamadou
- Curriculum vitae ou expérience du chef de projet du partenaire local (*Fichier au format pdf/doc/docx - 1Mo maximum*) :

Autres partenaires

Partenaire local supplémentaire

- Nom du partenaire : Mamadou Bocar DIA
- Nature du partenaire : GIE
- Présentation du partenaire et implication dans le projet : Voir Convention de partenariat

Partenaire local supplémentaire

- Nom du partenaire : Direction Régionale du Développement Rural de Matam (DRDR)
- Nature du partenaire : Service déconcentré de l’État
- Présentation du partenaire et implication dans le projet : Voir la lettre d’accompagnement du directeur DRDR de Matam.

Partenaire local supplémentaire

- Nom du partenaire : Conseil Départemental de Kanel (CDK)
- Nature du partenaire : Collectivité Territoriale
- Présentation du partenaire et implication dans le projet : Voir la lettre d’agrément.

Le département de Kanel, entité administrative, a été créé en 2002, suite à l’érection de Matam en région, par la loi N° 2002 du 15 Février 2002 complétée par le décret N°2002-166 du 21 Février 2002 . Il comptait alors deux (2) arrondissements, sept (07) communes et cinq (05) communautés rurales. Aujourd’hui, elle compte en tout et pour tout douze (12) communes, en plus de la collectivité départementale Kanel créée par la loi N° 2013-10 du 28 décembre 2013, suite à l’ACTE III de la Décentralisation qui a érigé les départements en



FOOYRE Canevas du Projet

collectivités locales et promu la communalisation intégrale, en mutant les communautés rurales en communes.

Partenaire local supplémentaire

- Nom du partenaire : ONG Entrepreneurs du Monde
- Nature du partenaire : Association
- Représentante KHady Diagne - Agronome et Coordinatrice de Programme - Tél: 00221 77 207 32 00 E-mail: khady.diagne@entrepreneursdumonde.org
- Présentation sommaire:

Entrepreneurs du Monde accompagne l'insertion sociale et économique de personnes en situation de grande précarité en Afrique, en Asie, en Haïti et en France. Elle les aide à entreprendre, à accéder à l'énergie et à s'adapter au changement climatique pour s'émanciper. Pour réaliser sa mission, Entrepreneurs du Monde crée et incube des organisations locales (programmes) jusqu'à leur autonomie en s'appuyant sur quatre métiers clefs du développement : la microfinance sociale, l'accès à l'énergie, l'appui à la création de très petites entreprises (TPE)/insertion professionnelle et l'agro-entrepreneuriat.

Alors, dans le cadre de ce projet, Entrepreneurs du monde va s'occuper de la formation théorique et pratique en Agroécologie et permettre ainsi le démarrage de la campagne agricole au bénéfice du groupement des femmes.

Bénéficiaires

- Nombre de bénéficiaires directs : 258 femmes
- Nature des bénéficiaires directs : Femmes et membres du GIE
- Critères de sélection des bénéficiaires directs :
 - Groupement de femmes manifestant un besoin d'accompagnement, de formation, de financement et de suivi,
 - Structure légalement constituée et déclarée auprès des autorités compétentes,
 - Titre foncier existant et appartenant officiellement au groupement des femmes du village,
 - Respect à la question du genre,
 - Expérience sur les activités de production maraîchère,
 - Implication sur le montage du projet,
 - Capacité à s'autonomiser,
 - Implication des services déconcentrés de l'État



FOOYRE Canevas du Projet

- Nombre de bénéficiaires indirects : 2380
- Nature des bénéficiaires indirects :

Foyers des familles du groupement des femmes dans le village.

- Implication des bénéficiaires directs avant, pendant, après le projet :

Dans le cadre de contribuer au développement local de nos terroirs d'origines, et vu l'importance que le plan de développement départemental Kanel accorde la thématique agricole, l'association FOOYRÉ «Source de lumière et du Savoir» a jugé nécessaire de réaliser un projet de type agro écologique au profit des femmes du village de Bapalel. Au niveau local, une concertation avec les personnes ressources, les membres de l'association FOOYRÉ Sénégal et notre association ici en France a eu lieu sur l'importance de ce projet. En second lieu, un échange téléphonique via whatsapp a eu lieu avec la présidente de la GIE et le président de l'association FOOYRÉ France dans le but de partage d'information sur le projet et sa mise en œuvre. Par la suite, la présidente a convoqué une réunion avec les membres du GIE pour leur faire part du projet au profit de leur groupement en tant que bénéficiaires. Ensuite, nous avons organisé une réunion en ligne avec le président du GIE «Agents Prestataires de Services» pour échanger sur la faisabilité du projet et son impact. Le GIE «APS» est spécialisé dans la mise en œuvre de projets agricoles et les membres qui le composent sont des experts et acteurs de développement local. Ensuite, une mise en relation est faite entre les femmes bénéficiaires du projet, le GIE «APS», la maison des Yvelines à Matam, la Direction Régionale du Développement Rural sous la tutelle du ministère de l'agriculture et de l'équipement rural dans le but de se concerter, faire l'état des lieux du site d'exploitation et s'engager dans la mise en oeuvre et la réussite du projet. Les femmes seront activement impliquées dans chaque campagne agricole:

- Fabrication de compost
- Semi
- Désherbage
- Récolte
- Commercialisation

Après le projet, les femmes auront bénéficier les compétences nécessaires, l'expertise avérée et du retour sur investissement et pourront ensuite s'autonomiser dans la pérennisation du projet.

- Dans quelle mesure le projet favorise-t-il l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes ?



FOOYRE Canevas du Projet

Le groupement des femmes du village de Bapalel constitue le principal bénéficiaire de ce projet. Donc, la plupart des activités agricoles qui, ne demandant pas de la pénibilité et de l'expertise extérieure, seront assurées exclusivement par les femmes membres du groupement. Des ateliers de formations sur la thématique du genre sont prévus ainsi que le renforcement de leurs capacités (transformation fruits et légumes et céréales locales, gestion organisationnelle, gestion financière, gestion technique et autonome, recherche de partenaires financiers. Aussi des forums de sensibilisation sur les thématiques suivantes seront animés:

- *Nouvelles techniques culturales et production BIO,*
- *Leadership féminin au service du développement local,*
- *Plaidoyer et lobbying,*
- *des plans de défense et le développement des réseaux de femmes pour la promotion des droits de femmes,*
- *Femmes transformatrices de produits locaux: piliers de l'économie rurale?*

Par ailleurs, les 238 femmes seront subdivisées en 4 commissions dans le cadre du projet:

1. *Commission de finance et de contrôle*
2. *Commission d'approvisionnement et de maintenance*
3. *Commission de commercialisation*
4. *Commission d'organisation et communication.*

A cet effet, les 40% du bénéfice du projet seront redistribués aux 4 commissions comme rémunération afin que le sujet de l'autonomie soit un début de réalité. Cependant, les 60% du bénéfice restants seront réinvestis dans l'extension et la durabilité du projet et d'autres activités à moderniser à savoir la transformation des produits locaux (fruits et légumes), extension du projet avec la vente de volaille, aide à l'action sociale du village (éducation des jeunes, santé communautaire, protection de l'environnement, infrastructure sociale de base)

- Dans quelle mesure le projet favorise-t-il l'implication et l'autonomisation des jeunes ?

40% du groupement ont moins de 30 ans soit 96 jeunes femmes. Par conséquent, l'accent sera mis sur cette frange de bénéficiaires afin d'être plus sensibles aux pratiques de l'agroécologique, retrouver la motivation et le dynamisme dans les différentes campagnes agricoles. Également, elles seront au cœur de la commercialisation des produits récoltés et pourront même assurer la gestion des activités connexes grâce au bénéfice réalisé du projet.

Moyennant une rémunération, les jeunes hommes du village assureront parallèlement:



FOOYRE Canevas du Projet

- *la transportation du compostage et fumier organique dans le lieu du site d'exploitation*
- *activités de gardiennage*
- *activités d'entretien et de maintenance technique*
- *activités d'irrigation*

- Nature et prise en compte éventuelle des exclus :

A notre niveau, nous ne sommes pas au courant d'une éventuelle catégorie d'exclus car il s'agit d'un projet de ferme agricole communautaire au profit village entier et à travers l'approche du Groupement de la Promotion Féminine bien cadrée par les services déconcentrés de l'État. Toutefois, si de telles situations apparaissent, le Service Départemental du Développement Rural (SDDR) ainsi que les élus de la zone seront saisis et orientés dans le but de pallier la cause.

- Impacts sur les conditions de vie des bénéficiaires :
 - Les investissements permettant la réhabilitation du terrain sont finalisés.
 - Le système d'irrigation est opérationnel.
 - 6 ha sont exploités et permettent la récolte des légumes suivants : tomate, gombo, chou, oignon, navet, patate douce, manioc, piment, haricot local, carotte, aubergine, navet
 - 2 ha sont exploités et permettent la récolte des fruits suivants : papaye, banane, citron, mangue
 - 3 campagnes agricoles sont réalisées et génèrent des bénéfices.
 - Les 238 femmes du groupement sont équipées, formées et accompagnées
 - 75% de la population du village s'approvisionne auprès du GIE
 - Au moins la moitié des foyers des 238 femmes du groupement ont réintégré les légumes et les fruits quotidiennement dans leur alimentation grâce aux parcelles pour l'autosuffisance.
 - Au moins 6 campagnes de sensibilisation sont organisées

Activités

Calendrier du projet

(Le projet présenté doit avoir une durée minimum d'un an et de maximum trois ans - Phases de suivi / évaluation compris)

Date du projet :

- Début : septembre 2024
- Fin : Aout 2025



FOOYRE Canevas du Projet

1. Travaux d'aménagement, de réhabilitation, d'installation et de construction

- Activité 1.1 : réhabiliter 6 ha pour maraichage dont 2 ha dédiés à l'autoconsommation, 1,5 ha pour l'arboriculture, 0.5 ha pour la pépinière, le site de compostage, le bâtiment (stockage, base de vie, travail), la loge du gardien et un espace vert de repos.
- Activité 1.2 : installer un système d'irrigation californien
- Activité 1.3 : clôturer le terrain
- Activité 1.4 : construire la loge du gardien et le bâtiment de stockage

● Résultats attendus

Le terrain est réhabilité et opérationnel pour permettre la production maraîchère et arboricole.

● Indicateurs de suivi

- Les investissements permettant la réhabilitation du terrain sont finalisés.
- Le système d'irrigation est opérationnel.

● Moyens humains et matériel

- Technicien agricole
- Agents prestataires externes (Entreprises partenaires)
- Agents paysagistes (Eaux et forêt)
- Main d'oeuvre locale
- Location tracteur
- Clôture grillage
- Moto-pompe solaire et panneaux photovoltaïques
- Tuyauterie et plomberie

● Calendrier

Du 02/09/2024 au 30/10/2024



FOOYRE Canevas du Projet

2. Activités de campagnes agricoles et commercialisation

- Activité 2.1 : acheter les intrants et matériel nécessaire et équiper les femmes du groupement
- Activité 2.2 : accompagner les femmes du groupement à l'optimisation des pratiques agricoles grâce au recrutement d'un technicien agricole.
- Activité 2.3 : réaliser 3 campagnes agricoles sur 12 mois.
- Activité 2.4 : acheter les tricycles et organiser la vente de la production

● Résultats attendus

258 femmes membres du GIE sont opérationnelles pour exploiter le site maraîcher et arboricole et s'autonomisent financièrement.

● Indicateurs de suivi

- 6 ha sont exploités et permettent la récolte des légumes suivants : tomate, gombo, chou, oignon, navet, patate douce, manioc, piment, haricot local, carotte, aubergine, navet
- 1,5 ha sont exploités et permettent la récolte des fruits suivants : papaye, banane, agrume, mangue
- 3 campagnes agricoles sont réalisées et génèrent des bénéfices (rendement de 120 tonnes/campagne pour les 12 produits maraîchers cultivés).
- Les 258 femmes du groupement sont équipées, formées et accompagnées

● Moyens humains et matériel

- Recrutement d'un technicien agricole 2 chargés d'irrigation
- 2 gardiens
- 258 femmes productrices
- Composte et fumier organique Petits matériels
- magasin de stockage
- Système d'irrigation
- 1 Tricycle

● Calendrier

Du 05/11/2024 au 20/07/2025



3. Culture des parcelles pour l'autoconsommation

- Activité 3.1: Accompagner les femmes dans l'exploitation de leurs parcelles d'autosuffisance.

- **Résultats attendus**

les 258 femmes productrices du site assurent la subsistance de leur foyer en fruits et légumes

- **Indicateurs de suivi**

- 75% de la population du village s'approvisionne auprès du GIE
- Au moins la moitié des foyers des 258 femmes du groupement ont réintégré les légumes et les fruits quotidiennement dans leur alimentation grâce aux parcelles pour l'autosuffisance.

- **Moyens humains et matériel**

- Recrutement d'un technicien agricole
- 2 chargés d'irrigation
- 2 gardiens
- 258 femmes productrices
- Compost et fumier organique
- Petits matériels
- magasin de stockage
- Système d'irrigation
- 1 Tricycle

- **Calendrier**

Du 10/12/2024 au 20/08/2025

4. Ateliers de formation et sensibilisation

- *Activité 4.1: initier au groupement des femmes à la notion de l'Agroécologie et découvrir ses 5 principes fondamentaux:*

- Permettre le recyclage de la biomasse et des éléments nutritifs : ce qui sort de la terre retourne à la terre.
- Garantir les conditions de fonctionnement du sol: préservation de sa vie biologique, lutte contre l'érosion.
- Minimiser les pertes de ressources non renouvelables et tendre à éviter ou supprimer l'usage des intrants chimiques.
- Favoriser la diversité des espèces cultivées et élevées dans le temps et dans l'espace.



Canevas du Projet

- Favoriser les interactions biologiques bénéfiques entre les cultures et ce qui les environne, l'ensemble formant l'« agroécosystème »
- **Activité 4.2: Pratiques aux techniques culturales BIO:**
 - Former les femmes paysannes sur la bonne usage des biofertilisants et les biocides,
 - Former les femmes à la production de compostage local et des semences paysannes
 - Former les femmes à la création et la gestion de pépinière durable
 - Former les femmes dans l'aménagement de l'espace vert, la gestion et l'entretien du jardin pédagogique
 - Sensibiliser les femmes sur le modèle du système d'irrigation californien, son installation et son entretien (eau de fleuve, motopompe solaire, panneaux photovoltaïque, réseau d'irrigation) afin d'éviter la pollution hydraulique.
 - Organiser 10 campagnes de sensibilisation sur le thème de l'agroécologie auprès des villages voisins pour la promotion des bonnes pratiques.
- **Activité 4.3: Dérouler les sessions de formation en:**
 - Gestion financière
 - Gestion organisationnelle
 - Leadership et plaidoyer pour les défenses des droits de femme
- **Résultats attendus**
 - L'approche agroécologique est promue auprès des membres du groupement mais aussi dans les villages voisins
 - Les femmes du groupement ont bien assimilé les enseignements des modules de formation et sont bien sensibilisées à l'agroécologie
- **Indicateurs de suivi**

Les 258 femmes sont formées aux modules suivantes:

- Notion de l'agroécologie et ses 5 principes fondamentaux
- Gestion financière
- Gestion organisationnelle
- Leadership et plaidoyer pour les défenses des droits de femmes

Au moins 6 campagnes de sensibilisation sont organisées dans les villages voisins

- **Moyens humains et matériel**
 - Techniciens agricoles
 - Formateurs
 - Petits matériels
 - Matières premières Supports pédagogiques



Canevas du Projet

- **Calendrier**

Du 15/11/2024 au 15/12/2024

5. Activités de suivi-évaluation

- Le service technique DRDR, le département et la mairie de la commune seront invités sur le site au début et fin de chaque campagne agricole.
- Le comité de gestion et de suivi-évaluation supervisera le plan d'action de campagne agricole et assurera son évaluation à la fin de chaque campagne, selon ses objectifs, et le partage de rapport d'évaluation des différentes campagnes avec les parties prenantes.
- Un Suivi technique du calendrier culturel par les partenaire technique GIE « APS », Direction Régionale pour le Développement Rural de Matam (DRDR), service départemental de la météorologie et services des eaux et forêts qui, effectueront des visites périodiques selon le calendrier des campagnes agricoles et également, selon l'urgence des besoins et les difficultés identifiées.
- Organisation d'une évaluation globale du projet par les parties prenantes à travers une rencontre sera tenue avant la dernière semaine de la fin du Projet

- **Résultats attendus**

- Un comité de gestion et de suivi est mise en place
- Une fiche technique pour chaque produit spéculé est élaborée
- Une matrice de suivi-évaluation du Projet est conçu
- Une visite technique est réalisée au début et à la fin de chaque campagne agricole
- Une évaluation de mi-parcours du Projet est réalisée
- Toutes les parties prenantes de ce projet se sont réunies à travers une rencontre pour l'évaluation globale et finale du projet.

- **Indicateurs de suivi**

- Rapports des campagnes agricoles,
- Données du tableau de suivi-évaluation du Projet
- Rapport mi-parcours
- Rapport général du Projet
- Vidéo-reportage, avis et témoignages

- **Moyens humains et matériel**

- Association FOOYRÉ
- Groupement des femmes
- Partenaires financiers
- Partenaires techniques



FOOYRE Canevas du Projet

- Services déconcentrés de l'Etat
- Matériel multimédia
- Equipement informatique

- **Calendrier**

Du 15/12/2024 au 20/08/2025

6. Activités de restitution dans les Yvelines

- Une conférence de restitution sous forme de panel sera proposée, ensuite des ateliers thématiques sur le développement local, l'agroécologie, la transformation des produits locaux, leadership féminin et développement des réseaux de femmes, éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), projection film documentaire du projet. Etc.
- Au niveau de la ferme de la Haye de Les Mureaux, exposition des produits issus de l'agriculture Bio, visite de la ferme, atelier d'échange et de partage sur les bonnes pratiques culturelles, exposé sur le thème de l'environnement et alimentation mondiale avec CCFD terre solidaire.
- Faire la promotion des outils de l'ECSI à travers le public jeune et moins jeune à travers des séances de sensibilisation et des ateliers de découvertes

- **Résultats attendus**

- Une conférence de restitution est organisée en France dans les Yvelines
- Plusieurs associations ont participé à l'évènement
- Les thématiques sur l'agroécologie, les ODD, les outils ECSI sont animés
- Le projet est soutenu par les partenaires pour la réalisation de sa phase 2

- **Moyens humains et matériel**

- 50 personnes minimum
- YCID, commune de mantes la jolie, commune Les Mureaux, association partenaire, CCFD terre solidaire, le département des Yvelines, Ferme de la Haye, le conseil départemental de Kanel, entreprises mécènes et autres partenaires
- Acteurs et actrices de la vie associative, les élus, les acteurs et actrices de la solidarité et coopération internationale, les agriculteurs, les investisseurs internationaux, les élèves et étudiants dans les écoles agricoles...

- **Calendrier**

- Printemps 2025 pour la restitution dans les Yvelines



FOOYRE Canevas du Projet

- Été 2025 en perspectives pour l'organisation des ateliers agroécologiques et la promotion des actions d'Éducation Citoyenne et la Solidarité Internationale (ECSI).

Viabilité

- Viabilité économique et financière: *Voir notre canevas économique en pièce jointe*

L'agriculture constitue une activité importante pour l'économie locale. Selon le Plan de Développement Départemental de Kanel, elle se développe dans les zones éco géographiques du Walo, du Diéri et du Ferlo sous trois formes : les cultures irriguées (riz, tomate, oignon, patate), les cultures de décrue (patate, bissap, gombo) et les cultures sous pluies (mil, maïs, sorgho, arachide, niébé). Le disponible des terres arables est évalué à 330 412 ha dont 105 900 ha dans le Dandé Mayo et 224 512 dans le Diéri. Les terres aménagées ne représentent que 2 098 ha, soit un taux d'aménagement de 2%. En irrigué, le riz demeure la principale spéculaton, suivi du maïs et de l'oignon. Le type d'exploitation agricole est surtout familial dans le département de Kanel. Les Groupements d'intérêts économiques aussi sont présents au niveau du département. Malgré tout, les productions agricoles ne couvrent pas la totalité des besoins.

Les résultats économiques des Activités Génératrices de Revenu (AGR) démontrent une viabilité économique et financière du Projet. En effet, malgré le pourcentage de perte post récolte, d'autoconsommation et un prix accessible aux populations, le chiffre d'affaires des produits commercialisés apparaît positif et évolue considérablement d'année en année.

Sous ce rapport, les 40% du bénéfice du projet seront redistribués aux femmes bénéficiaires à travers ses 4 commissions opérationnelles comme rémunération afin que le sujet de l'autonomie soit un début de réalité. Cependant, les 60% du bénéfice restants seront réinvestis dans l'extension et la durabilité du projet et d'autres activités à moderniser à savoir: augmentation des aires cultivalbes, la transformation des produits locaux (fruits et légumes), extension du projet avec la vente de volaille, aide à l'action sociale du village (éducation des jeunes, santé communautaire et protection de l'environnement)



FOOYRE Canevas du Projet

Voir ci dessous les données en Année 1, Année 2 et Année 3

| Année 1 | | |
|---------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|
| Total dépenses annuelles (FCFA) | Total chiffre d'affaire annuel (FCFA) | Marge brute annuelle (FCFA) |
| 8 585 748,47 | 27 955 000,00 | 19 369 251,53 |

| Année 2 | | |
|---------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|
| Total dépenses annuelles (FCFA) | Total chiffre d'affaire annuel (FCFA) | Marge brute annuelle (FCFA) |
| 7 759 248,47 | 31 955 000,00 | 24 195 751,53 |

| Année 3 | | |
|---------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|
| Total dépenses annuelles (FCFA) | Total chiffre d'affaire annuel (FCFA) | Marge brute annuelle (FCFA) |
| 7 759 248,47 | 35 555 000,00 | 27 795 751,53 |

- **Viabilité sociale et culturelle:**

Le Projet de Création d'une Ferme Agroécologique Communautaire est un levier d'ancrage social et culturel au-delà de son aspect économique. En effet, il s'agit d'un projet communautaire au profit du groupement des femmes du village de Bapalel. Ces femmes partagent en tout azimut un commun vouloir de vie commune car elles sont intrinsèquement liées par le sang, le sociétal, l'histoire, la culture, la tradition, la langue, la géographie... .

En outre, ces braves dames ont fédéré leurs intérêts et partagent désormais leur quotidien autour d'un Groupement d'Intérêt Économique légalement constitué.

Par ailleurs, l'association locale FOOYRÉ est créée au Sénégal depuis 2014 dans le but de contribuer au développement inclusif et durable des terroirs du monde rural notamment ceux du FOUTA. De même, partir du fort constat que la zone de la région de Matam est regorgée d'énormes potentialités en matière de ressources naturelles (eau, terre, soleil...) qui jusqu'ici sous exploitées, les acteurs locaux et mouvements associatifs pour la plupart originaires de ces terroirs, cherchent des voies et moyens afin de faire la région de Matam,



FOOYRE Canevas du Projet

un **hub agricole**. D'ailleurs, nous sommes quasiment issus des familles paysannes et avons même fait des activités de labours et des travaux champêtres depuis notre bas-âge. Toutefois, durant la période hivernale, il était de coutume pour les élèves et étudiants de passer leurs vacances d'été dans nos villages d'origine afin découvrir les réalités du monde rural et assister par la même occasion les parents et familles dans des activités agricoles.

- **Viabilité politique et réglementaire:**

Le Groupement d'Intérêt Économique "Marième FAYE", ayant le numéro d'immatriculation au RCCM du siège: SN.MTM.2013.C005 créé en janvier 2013 et dont les activités principales sont: Agro sylvo pastorales, commerce général, import-export. Depuis sa création, ce groupement de promotion féminine et dont la totalité de ses membres sont des paysannes, demeure active dans la production maraichère. Vu que l'agriculture constitue une activité importante pour l'économie locale et dans la dynamique des politiques publiques locales de promouvoir les Groupements de Promotion Féminine (GPF), le GIE du groupement des femmes du village de Bapalel dispose un foncier de 17 ha légalement attribué par les autorités compétentes.

Avec l'avènement de l'acte III, il est possible de s'orienter beaucoup plus vers la promotion économique des territoires en lui trouvant un contenu et une stratégie qui valorisent les ressources et les potentialités locales, capables de rendre toute leur compétitivité aux territoires. Dans le même temps, l'Etat a renforcé ses interventions dans les territoires à travers les Projets d'Actions Stratégiques de l'Etat dans les Régions (PASER) et les Projets d'Actions Stratégiques de l'Etat dans les Départements (PASED), programmes issus du Conseil des Ministres Décentralisé à Matam. Dans la même lancée, l'Etat a ficelé et commencé la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE), pour favoriser le développement économique et social du pays.

- **Viabilité environnementale:**

Les effets des changements climatiques combinés aux actions néfastes de l'homme sur l'environnement ont contribué à la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement. On assiste ainsi à l'érosion des berges, aux inondations, aux érosions et dégradation des sols, à la précarisation de l'agriculture et à la destruction de villages et des récoltes... Ainsi ces phénomènes ont entraîné des problèmes dans tous les secteurs et domaines d'activités : cadre de vie, végétation, sols, infrastructures routières, agriculture, élevage...

Sous ce rapport, le projet PCFAC a opté pour le choix d'une culture agroécologique dans le but de respecter l'écosystème environnemental et la valorisation d'une agriculture durable.



FOOYRE Canevas du Projet

En outre, pour amorcer la transition agroécologique dans cette zone de la vallée du fleuve Sénégal, le projet PCFAC fera usage des techniques et des ressources en symbiose avec la nature.

- L'usage d'une motopompe solaire contrairement à une motopompe à gasoil (très polluant) sera une innovation de taille afin d'assurer la gestion de l'irrigation depuis le fleuve Sénégal.
- Disponibilité en abondance des ressources hydrauliques avec la présence durable de l'eau du fleuve Sénégal.
- L'exploitation du périmètre du projet est durablement disponible car, le titre foncier de 17 ha est à la propriété exclusive et officielle du groupement des femmes du village de Bapalel. Ainsi, pour pallier la surexploitation et l'agression des sols, le projet PCFAC dispose la possibilité dans le moins et long terme, d'alterner les campagnes agricoles d'un périmètre à un autre afin de permettre la récupération et la protection physique des sols.
- Exploitation de l'arboriculture dans le même périmètre de culture maraîchère afin de booster l'interdépendance des produits cultivés .
- Aménagement d'un espace vert de 0,5 ha pour paysage naturel, zone de repos et jardin pédagogique pour la promotion de l'agroforesterie.

La gestion de la fertilité des sols est bien prise en compte dans ce projet:

- usage de semences paysannes et reproductible,
 - usage des biofertilisants (compost localement préparé avec de la matière végétale, fumier organique, cendre, feuilles mortes, phosphate naturel,
 - Usage d'engrais bio issus des biodigesteurs et subventionnés par l'État.
 - culture de légumineuses telle que le niébé local, arachide et patate douce pour mieux enrichir le sol)
 - utilisation des biocides localement préparés,
-
- Séances de sensibilisation sur les effets de changement climatique et les bonnes pratiques de l'agroécologie.
-
- Viabilité technique:
 - Utilisation du système d'irrigation californienne avec une moto-pompe solaire depuis le fleuve du Sénégal
 - Implication des partenaires techniques dans la mise en oeuvre et le suivi-évaluation:
 - GIE «Agents Prestataires de Service» pour un accompagnement technique dans les campagnes agricole et des formations modulaires
 - CCFD-Terre Solidaire pour transférer les connaissances et compétences en Agroécologie au profit des femmes du groupement



FOOYRE Canevas du Projet

- La Direction Régionale du Développement Rural de Matam (DRDR Matam) en faveur d'un accompagnement technique et de suivi-évaluation
Le Service Départemental du Développement Rural (SDDR - Matam) pour le démarrage et le contrôle des campagnes, faire le reporting et anticiper les obstacles
- Le Conseil départemental de Kanel à travers l'exécution de son Plan de Développement Départemental pour facilitateur et la mise en relation
- Implication des partenaires internationaux tels que: YCID, la Guilde, la fondation Agir sa Vie, DB Human...

- Viabilité organisationnelle :

Les infrastructures et équipements déployés dans le cadre du projet seront en dotation au GIE des femmes du village

Les 238 femmes seront subdivisées en 4 commissions dans le cadre du projet:

1. Commission de finance et de contrôle
2. Commission d'approvisionnement et de maintenance
3. Commission de commercialisation
4. Commission d'organisation et communication

Les 40% du bénéfice du projet seront redistribués aux 4 commissions comme rémunération. Cependant, les 60% du bénéfice restants seront réinvestis dans le projet pour année 2 avec l'extension du projet et d'autres activités à moderniser.

Les 5,50 ha (4 ha pour maraîchage et 1,5 ha pour arboriculture) seront exploités de manière collective par l'organisation bénéficiaire à des fins commerciales.

2 hectares seront partagés aux 258 femmes pour exploitation individuelle destinés à l'autoconsommation.

Le site d'exploitation se situe à 200 mètres du village (entrée du village)

1 tricycles seront mis à disposition de la main d'œuvre pour l'acheminement des produits dans des zones de ravitaillement du village, des villages environnants et des zones de commerces hebdomadaires (LOUMA)

Evaluation et prolongements

- **Processus de suivi / évaluation du projet sur le terrain:**



FOOYRE Canevas du Projet

- Évaluation des résultats du projet:

Le service technique DRDR, le département de Kanel et la mairie de la commune seront invités sur le site au début et fin de chaque campagne. Plan d'action de campagne et évaluation de chaque fin de campagne selon ses objectifs, élaboration et partage de rapport de chaque fin de campagne avec les parties prenantes.

- Suivi technique du calendrier cultural:

Le partenaire technique GIE « APS », Direction Régionale pour le Développement Rural de Matam (DRDR), service départemental de la météorologie et services des eaux et forêts et le service de développement communautaire effectueront des visites périodiques selon le calendrier des campagnes agricoles et également, selon l'urgence des besoins et les difficultés identifiées.

- Suivi des dépenses et recettes agricoles annuelles:

- Le comité de gestion et de suivi-évaluation du projet endossera les responsabilités pour une totale réussite du projet comme ça a été bien stipulé dans la convention tripartite de partenariat.

- Evaluation finale du projet:

Toutes les parties prenantes de ce projet seront invitées à travers une rencontre pour l'évaluation globale et finale du projet.

● Actions de sensibilisation en France:

- 2 jeunes yvelinois.e.s:

Elles auront les missions suivantes :

- Découvrir l'organisation des femmes et les méthodes de culture maraîchère en milieu rural (la première semaine: Rencontrer le groupement des femmes, découvrir leur structuration et mode fonctionnement, être en immersion dans le site d'exploitation pour découvrir les labeurs de la campagne agricole)
- Réaliser une vidéo reportage autour du projet et collecte d'images photos dans le cadre de la communication (la deuxième semaine pour la prise de vue: site de production, les femmes productrices et leur avis sur le projet, le marché du village, le fleuve...)
- Participer aux séances de sensibilisation sur les thématiques de l'agroécologie et ses bonnes pratiques, la promotion de l'autonomisation des femmes en



Canevas du Projet

zones rurales (troisième semaine: tenir 1 journée de sensibilisation sur les bonnes pratiques de l'agroécologie, 1 journée de débat sur le leadership féminin, 1 journée découverte du village, 1 journée découverte des services déconcentrés de l'Etat)

- **Atelier de restitution dans les Yvelines:**

Une conférence de restitution sous forme de panel sera proposée, ensuite des ateliers thématiques sur le développement local, l'agro écologie, la transformation des produits locaux, leadership féminin et développement des réseaux de femmes, éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), projection film documentaire du projet.

Au niveau de la ferme de la Haye de Les Mureaux ou Val de Seine, exposition des produits issus de l'agriculture Bio, visite de la ferme, atelier d'échange et de partage sur les bonnes pratiques culturelles, exposé sur le thème de l'environnement et alimentation mondiale avec CCFD terre solidaire. Faire la promotion des outils de l'ECSI à travers le public jeune et moins jeune à travers des séances de sensibilisation et des ateliers de découvertes

● **Prolongements envisagés du projet :**

- Phase 2: Extension du projet avec 14 ha de production en année 2
- Phase 3: Création et équipements des unités de conservations et de transformations des fruits et légumes en année 3
- Phase 4: Mise en place d'une supérette en fruits et légumes de la vallée

Budget

| Dépenses | | | |
|--|----------------|---------------|------------|
| Nature | Mode de calcul | Montant en € | % |
| Réhabilitation des terrains | | 1 601 | 2 |
| Construction de forage de 35 m de profondeur avec équipements complets | | 9 387 | 13 |
| Installation du réseau d'irrigation californienne | | 2 945 | 4 |
| Installation de la clôture | | 12 009 | 16 |
| Construction du bâtiment de stockage et de la loge gardien | | 15 000 | 20 |
| Achat de tricycles de livraison | | 4 573 | 6 |
| Achat du stock initial pour 1er cycle | | 2 863 | 4 |
| Fonds de roulement pour les 3 autres cycles | | 8 589 | 12 |
| Achat du petit matériel agricole | | 223 | 0 |
| Recrutement d'un technicien agricole (sur 12 mois) | | 3 659 | 5 |
| Recrutement de 2 gardiens (sur 12 mois) | | 1 829 | 2 |
| Recrutement de 2 chargés d'irrigation (sur 10 mois) | | 1 524 | 2 |
| Organisation des sessions de formations | | 1 372 | 2 |
| Organisation des sessions de sensibilisation | | 274 | 0 |
| Voyage solidaire des 2 jeunes Yvelinoises | | 4 000 | 5 |
| Restitution dans les Yvelines | | 2 000 | 3 |
| Conception du projet et étude de faisabilité | | 3 000 | 4 |
| Divers et imprévus (max 5% du sous-total) | | 2 976 | 5 |
| Frais administratif (max 10% du sous total) | | 7 439 | 10 |
| Total des dépenses hors valorisations | | 85 263 | 100 |

| Ressources | | | |
|---|------------------|---------------------|-------------|
| Nature | Montant en € | Sollicité ou Acquis | % |
| 1. Ressources propres | | | |
| FOOYRÉ | 1 263 | Acquis | 2 |
| GIE "Marième FAYE" | 29 000 | Sollicité | 33 |
| 2. Bailleurs de fonds privés | | | |
| DB Human | 15 000 | Acquis | 17,6 |
| Fondation Agir Sa Vie | 15 000 | Acquis | 17,6 |
| 3. Bailleurs de fonds publics | | | |
| CDC Solidaire | 15 000 | Sollicité | 17,6 |
| La Guilde | 10 000 | Acquis | 11,8 |
| Total des ressources hors valorisations | 84 805 | | 100 |
| Valorisations | | | |
| Nature | Montant en € | Sollicité ou Acquis | % |
| Apport des partenaires locaux | | | |
| Missions de déplacement et travail sur le terrain par le chef de projet local | 610 | Acquis | 1,64 |
| Réduction du salaire du chef de projet local (305,22 €/mois au lieu de 512,30 €/mois) | 1831,36 | Acquis | 0,49 |
| Réduction à moitié sur les salaires de la main d'oeuvre locale (76,30 €/mois au lieu de 152,61€/mois) | 3353 | Acquis | 9,03 |
| Construction en voûte nubienne pour le magasin de stockage et la loge gardien | 5341,47 | Sollicité | 14,38 |
| Apport des partenaires français | | | |
| Conception et pilotage du Projet par le coordinateur | 26 000 | Acquis | 70 |
| Total des valorisations | 37 135,47 | | 100 |